

U Yvelines

Congrès FSU78

«U Yvelines», Bulletin de la section des Yvelines - Bimestriel

Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, l'éducation,
la recherche et la culture

FSU78: 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes

Tél. : 01 30 51 83 36 – courriel : fsu78@fsu.fr

Directeur de publication : Simon Gautier

N° CPAP : 0720 S 07501 – Déposé le : 02/12/21

BOIS D'ARCY
PIC 78/28

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

N°117

Décembre

2021

Janvier

2022



Le 9 novembre dernier, le président de la République s'adressait aux français, pour la 9e fois depuis le début de la crise sanitaire. Il s'est à nouveau livré à un exercice de césarisme bonapartiste, rappelant à tous, que le parlement n'est plus qu'une chambre d'enregistrement, et la Ve République une caricature d'elle-même.

Pas encore officiellement candidat, il s'agit pourtant bien d'un président en campagne pour sa réélection qui s'est exprimé : c'est toujours ça de gagné sur le décompte du temps de parole, et sur les comptes de campagne... Sur le fond, rien de surprenant puisque les retraites seront bien réformées, mais après sa réélection, comme les fonctionnaires fainéants seront mis au pas et les chômeurs parasites plus durement réprimés (alors même que la DARES compte 13 chômeurs par emploi

vacant, tout en excluant de ce calcul les catégories B et C), voilà pourquoi nous devrions le réélire ! Le choix du chômage qui s'est amorcé dès les années 1970, qui a fait de l'Etat un facilitateur pour l'économie par la diffusion d'une culture néolibérale à toutes les échelles, continue, implacable.

Cette guerre sociale, menée « à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclat de voix » comme le disait Jaurès à Clémenceau en 1906, nous constatons qu'elle se poursuit, et qu'elle nous précipite dans l'abîme. A six mois de l'élection présidentielle, nous serions face à une énième interprétation du choix de Sophie ? N'y a-t-il aucun autre chemin que celui d'une France en déclin, repliée sur elle-même, gavée de poncifs reaganien ou de saillies maurassiennes ?

Quel syndicalisme devons-nous porter face à de tels enjeux sociétaux ?

Notre syndicalisme peut et doit se réinventer car il doit-être force de progrès et moteur de nouvelles perspectives politiques et sociales. Si nous n'avons pas grand-chose à attendre de cette élection présidentielle, nous devons pour autant fixer l'agenda politique et dénoncer cette pensée magique, infantilissante et toxique pour la démocratie. Il est de la responsabilité de tous de s'engager pour un nouveau modèle de société, prêt à affronter les défis du XXIe siècle afin de sortir des dogmes mortifères qui nous ont amené au bord de ce précipice.

Ces questions seront abordées, interrogées et débattues lors du congrès national de la FSU qui se tiendra à Metz en février 2022, et d'ores et déjà lors de notre congrès départemental, les 13 et 14 décembre prochains.

Evelyne Diana-Bras, Simon Gautier,
secrétaires départementaux

Depuis maintenant plusieurs semaines nous sommes entrés dans la campagne présidentielle (certains diront la « pré-campagne ») avec le sentiment qu'elle débute toujours un peu plus tôt d'élection en élection. Le moment est donc venu pour les pires déclarations qui permettent, même aux plus insignifiants, d'exister médiatiquement ainsi que des plus grandes promesses qui engagent davantage ceux qui y croient que ceux qui les prononcent. Politiquement et médiatiquement, l'élection présidentielle est présentée comme le point d'orgue de notre système démocratique. Il y a de quoi sérieusement en douter !

L'histoire de l'élection présidentielle est lourde d'enseignements. En 1958, la Ve République est instaurée par De Gaulle et pour De Gaulle. La constitution octroie alors au président un rôle prépondérant. Quatre ans plus tard, en 1962, De Gaulle organise un référendum pour que l'élection présidentielle se fasse au suffrage universel direct. L'Assemblée Nationale, qui était alors la seule instance nationale tirant sa légitimité de ce mode de suffrage, voit son pouvoir s'affaiblir. En 2000, Jacques Chirac et Lionel Jospin mettent en place le quinquennat suite à un référendum marqué par une abstention record (près de 70%) ainsi que l'inversion du calendrier électoral. Toute possibilité d'élection nationale intermédiaire disparaît et les

législatives deviennent alors une simple confirmation de la présidentielle.

Ces évolutions institutionnelles traduisent bien le renforcement du rôle du président dans une optique bonapartiste et l'affaiblissement croissant de tout contrôle parlementaire, l'assemblée devenant une simple chambre d'enregistrement des décisions de l'exécutif. La période que nous traversons actuellement le prouve de jour en jour. Pour la gestion du covid le président décide et l'assemblée nationale enregistre en l'absence de tout contre-pouvoir permettant de contrebalancer les tentations autoritaires de l'exécutif.

L'affaiblissement du processus démocratique devient aujourd'hui inquiétant. Auparavant les candidats devaient respecter un certain nombre de règles démocratiques de base (être issu d'un parti, présenter un programme, faire campagne...) pour avoir une chance de gagner. Tout cela semble aujourd'hui entièrement dépassé voire même ringard ! En 2017, pour la première fois, un candidat sans structure politique (mais largement choisi par le patronat et ses relais médiatiques) s'est ainsi imposé.

Le discours politique programmatique laisse donc entièrement sa place à la petite phrase, au spectacle et à l'ultra-personnification. La dégénérescence du processus démocratique semble atteindre cette année de nouveaux sommets quand

on nous prédit un second tour opposant Zemmour à Macron tous deux, dans des styles différents, symboles de ce même processus. Tout fonctionne désormais comme si la classe dominante n'avait même plus besoin de se draper des appareils démocratiques pour faire élire le candidat de son choix.

La question de la position syndicale à avoir vis-à-vis de cette élection se pose alors légitimement. Compte tenu du caractère particulier de la présidentielle et de la dégénérescence du processus démocratique, il semble essentiel, en ces temps de promesses et de beaux discours, de ne pas céder à l'illusion démocratique et de ne pas conditionner nos revendications au résultat, très incertain, de l'élection.

Les grandes conquêtes sociales n'ont jamais été obtenues des bonnes grâces d'un monarque républicain. C'est par la lutte des travailleurs organisés que nous pouvons gagner sur nos revendications, et elles sont nombreuses. Notre organisation syndicale doit être entièrement tournée vers cet objectif afin de préparer pour les mois et années à venir la riposte nécessaire aux attaques incessantes que nous subissons et pour gagner de nouvelles conquêtes sociales. Ni Dieu, ni César, ni tribun...

Antoine Bimbeau

**PARTICIPEZ AU CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE LA FSU YVELINES
RDV LES 13 ET 14 DÉCEMBRE - À RAMBOUILLET
PENSEZ À DEPOSER VOTRE AUTORISATION
AVANT LE JEUDI 9 DÉCEMBRE**



Le congrès de la FSU est l'occasion de réfléchir sur ce que doivent être les orientations de notre fédération pour les années à venir. La fédération des Yvelines a fait le choix de mettre ces orientations en débat dans le cadre d'un congrès départemental. La discussion s'organise autour de 4 Thèmes :

- Thème 1 - «Éducation, formation, recherche, culture : Un service Public pour le progrès social»
- Thème 2 - «La Fonction Publique,

pour réaliser le service public, une idée moderne»

- Thème 3 - «Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique»

Thème 4 - «pour une FSU combative, Unitaire et engagée au quotidien»

Vous les trouverez dans le supplément 236 à la revue «Pour» ou en flashant le QR code ci contre. Lisez, amendez, exprimez vous !

LA FSU ELLE EST A NOUS. ON S'EST BATTU POUR LA CONSTRUIRE, ON SE BATTRA POUR LA FAIRE VIVRE

Les 13 et 14 décembre prochains, à Rambouillet, se tiendra le congrès départemental de la FSU des Yvelines. Il s'agira du congrès préparatoire au congrès national de notre fédération : tous les adhérents des syndicats de la FSU doivent se sentir concernés et y participer. Que vous ayez voté sur le bilan et l'orientation de la fédération ou pas, il s'agit maintenant d'affiner notre analyse, de tracer les perspectives pour les trois années à venir. Afin de travailler à ces perspectives, quatre thèmes structureront les débats : le premier thème sur l'Education, la formation, la recherche et la culture ; le second sur la fonction publique ; le troisième sur l'écologie, les droits humains et la justice sociale ; et enfin, un dernier thème sur le syndicalisme.

Après 4 années d'offensives continues sur les services publics, ce congrès doit être celui qui permettra au syndicalisme de passer à nouveau à l'offensive. Notre modèle social, assailli de toutes parts, doit-être développé et

renforcé pour répondre aux enjeux de demain comme des décennies à venir.

Dans la vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre, le congrès est un moment important ou la contribution de chacun d'entre nous donne sens à la fédération.

Comment y participer ? Faites la demande d'autorisation d'absence par voie hiérarchique au plus vite (3 jours ouvrés avant le début du congrès, soit le mardi 7 décembre au plus tard), en recopiant le modèle de lettre ci-dessous (impératif !) sans oublier de joindre la convocation (à découper en bas de page). N'oubliez pas de nous prévenir de votre venue (fsu78@fsu.fr) en précisant vos nom et prénom(s), téléphone, courriel, affectation, syndicat national. Attention : exceptionnellement, et compte-tenu de la situation sanitaire, l'établissement qui nous reçoit ne nous a pas donné accès au service de restauration : Il faudra donc que chacun prévoit son repas ou de déjeuner aux alentours.

Monsieur Madame (nom) Grade -
Affectation

A Madame la Rectrice de l'Académie de
Versailles*

Sous couvert de Monsieur (ou madame) le
Proviseur (principal)*
ou M (Mme) l'Inspecteur(trice) de
l'Education Nationale*

À (ville) le (date)

Madame la Rectrice

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute
bienveillance une autorisation d'absence
pour le lundi 13 et le mardi 14 décembre
2021, conformément à la réglementation
en vigueur sur les droits syndicaux (décret
du 28 mai 1982).

Je suis en effet mandaté(e) pour participer
au congrès départemental de la FSU 78
(convocation ci jointe).

Je vous prie de croire, Madame la
Rectrice, à l'expression de mes sentiments
respectueux.

Signature

* pour les syndicats hors éducation : à votre
supérieur hiérarchique

Fédération Syndicale Unitaire des Yvelines
(Enseignement, éducation, recherche,
culture)
24 rue Jean Jaurès - 78190 TRAPPES
Tel : 01 30 51 83 36

Trappes, le 23 novembre 2021

Nom :

Prénom :

Affectation :

En application du droit syndical de la
Fonction Publique, vous êtes convoqué(e)
au congrès départemental de la FSU78
qui aura lieu les : lundi 13 et mardi 14
décembre 2021, de 9h à 17h, au Lycée
Louis Bascan, 5 avenue du Général

Leclerc, Rambouillet.

L'autorisation spéciale d'absence porte,
outre la durée des réunions statutaires
elles-mêmes, sur les délais de route
nécessaires pour s'y rendre.

Bien cordialement.

Evelyne Diana-Bras, Simon Gautier,
co-secrétaires départementaux.

RETRAITÉS : ON LÂCHE RIEN !

Paris, 2 Décembre 2021 : les retraités ne lâchent rien !

Après le 1er octobre à Bercy, la « Caravane des retraités » du 23 novembre dans le département, nous, les retraités, n'avons pas l'intention de renoncer. Nous continuons à demander :

- L'augmentation des retraites et pensions et leur indexation sur l'évolution des salaires
- La défense de notre système de santé et le financement de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécu
- La défense et le développement des services publics
- La défense des libertés individuelles et collectives

Et pour cela, dans le cadre unitaire du Groupe des 9, et avec les retraités de toute la France, nous marcherons depuis Denfert-Rochereau, départ à 13h30 en

direction des Invalides.

En Région parisienne, contrairement à nos collègues de Province, nous n'avons pas l'excuse d'un déplacement fatigant et onéreux... Alors pas d'hésitation : soyons nombreux

Sylvie Chardon
Section fédérale des retraités

Info pratique retraités

Vous cherchez votre bulletin de pension ? Il ne vous est plus envoyé par la Poste. Il faut aller le chercher sur ensap.gouv.fr en créant sur ce site votre espace personnel. Attention, certaines versions d'ordinateurs Mac ont besoin d'une mise à jour pour cela.

SITE DE GRIGNON : LA
MOBILISATION PAIE

Site de Grignon : la mobilisation paie !

L'appel à projet lancé en mars 2020 par la Direction de l'Immobilier de l'Etat visant à vendre le site de Grignon (voir U Yvelines n°116), ayant mené à la sélection du promoteur immobilier Altarea Cogedim comme repreneur, est interrompu. La raison principale invoquée est la nécessité de poursuivre les discussions entamées avec les collectivités territoriales ainsi que la communauté scientifique et étudiante suite aux mobilisations. Cela conduira à une nouvelle procédure de cession du site AgroParisTech de Grignon qui aura lieu au second semestre 2022.

Cette décision est une première victoire montrant que le gouvernement a admis que la première procédure de cession, entamée en mars dernier, ne protégeait pas suffisamment les richesses et le potentiel du site de Grignon. Mais l'annonce d'une nouvelle procédure pour le second semestre 2022 (soit après l'élection présidentielle) ne nous laisse pas dupes : le gouvernement souhaite avant tout éviter tout mouvement social qui pourrait ternir la campagne d'Emmanuel Macron.

Savourons cette première victoire, donc, mais restons vigilants !

EN ROUTE VERS LE CONGRES
NATIONAL

Lundi 13 décembre

- 09h00: Ouverture du congrès
- 09h30: Compléments au rapport d'activité, situation générale, discussion en plénière
- 10h30: Travail en 2 commissions parallèles (Thème 1 / Thème 2)
- 13h00: Repas (non fourni)
- 14h00: Présentation et vote en plénière du Thème 1
- 15h30: Présentation et vote en plénière du Thème 2

Mardi 14 décembre

- 09h00: Travail en 2 commissions parallèles (Thème 3 / Thème 4)
- 11h30: Rapport financier
- 13h00: Repas (non fourni)
- 14h00: Présentation et vote en plénière du Thème 3
- 15h30: Présentation et vote en plénière du Thème 4
- 17h00: Élection de la délégation mandatée pour participer au congrès national